

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 12 MARS 2026

DELIBERATION N° 26-03-042

Budget annexe parc de stationnement : approbation du budget primitif 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze mars à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Date de convocation : 6 mars 2026

Date d'affichage : 6 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - FEUTRIER Stéphanie - GRANGE Michel - GIRAUD Nicolas

Représenté : 2

ROCHARD Sophie (donne procuration à GIRAUD Nicolas) - POIROT Marie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre)

Absents : 3

CLAPPIER Pascal - RETORNAZ Lénaïck - MARTIN Jean-Marie

Secrétaire de séance :

RAMBAUD Marie-Pierre

Rapporteur :

Natacha Rivas, adjointe au maire.

Le projet de budget primitif (BP) annexe parc de stationnement pour 2026 a été présenté lors de la Commission des finances du 5 mars dernier.

C'est ainsi que je vous demande de vous prononcer sur le budget primitif annexe parc de stationnement pour l'année 2026, arrêté comme suit :

| | DÉPENSES | RECETTES |
|---------------------------|---------------------|---------------------|
| Section de fonctionnement | 141 085.95 € | 141 085.95 € |
| Section d'investissement | 90 085.95 € | 90 085.95 € |
| TOTAL | 231 171.90 € | 231 171.90 € |

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable de la Commission des finances en date du 5 mars 2026,
Où l'exposé de Madame Rivas,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ d'approuver le budget primitif annexe parc de stationnement pour l'année 2026 comme suit :

| | DÉPENSES | RECETTES |
|---------------------------|---------------------|---------------------|
| Section de fonctionnement | 141 085.95 € | 141 085.95 € |
| Section d'investissement | 90 085.95 € | 90 085.95 € |
| TOTAL | 231 171.90 € | 231 171.90 € |

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 17/03/2026

Publication : 17/03/2026

Valloire, le 17/03/2026

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

